



2025-12-290 01 - OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue au 1605, rue Principale, Saint-Gilles, ce lundi 15 décembre 2025 à 19 h 32.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Frédéric Roger-Savard
Siège #2 - Charles-Edouard Aubert
Siège #3 - Nathalie Bisson
Siège #4 - Marisol Moore
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Jessy Grondin

Cindy MORIN-ST-OURS, greffière adjointe auxiliaire, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la diffusion de l'avis d'assemblée extraordinaire, tous y consentant, M. le Maire déclare demander de constater l'ouverture de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par le conseiller Jimmy Richard, et résolu unanimement de déclarer cette séance dûment ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

02 - MOT DU MAIRE

Le maire informe les membres du Conseil que 355 enfants sont actuellement inscrits à l'activité du dépouillement de l'arbre de Noël, prévue le 21 décembre prochain à Saint-Gilles. Il s'agit d'un très beau taux

de participation, démontrant l'intérêt constant des familles pour cette activité rassembleuse.

Le maire tient à souligner que la tenue de cet événement nécessite l'implication de nombreux bénévoles, notamment pour la mise en place, l'emballage des cadeaux et l'organisation générale. Il mentionne à quel point cet engagement est apprécié et valorisant pour la communauté.

Il souligne également le beau travail du Cercle des fermières de

Saint-Gilles, dont les décorations de Noël viendront embellir la municipalité sous peu. Le maire exprime sa reconnaissance pour la promotion de leurs réalisations sur les réseaux sociaux de la Municipalité et félicite chaleureusement toutes les personnes impliquées.

03 - MOT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE AUXILIAIRE

Aucun élément.

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2025-12-291

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE AUXILIAIRE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

07.01 - Adoption du règlement 669-25 - Règlement relatif à la tarification des biens et services pour l'année 2026, remplaçant les règlements 638-23, 648-24, 652-25, 665-25 et tous autres amendements

08 - URBANISME

08.01 - Promesse d'appui - CPTAQ - Lot 5 198 328

08.02 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 670-25 - Règlement de contrôle provisoire suspendant temporairement l'émission de permis de construction, d'agrandissement et de changement d'usage dans certaines zones

09 - LOISIRS

09.01 - Avis de motion et dépôt du règlement 671-25 décrétant un emprunt et une dépense de 192 741,00 \$ pour l'éclairage de terrains sportifs

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Plan de protection des sources (PPS) du programme PEPPSEP

10.02 - Mandat de maître d'œuvre - Garage municipal

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITÉ CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jimmy Richard, appuyé par le conseiller Charles-Edouard Aubert, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

2025-12-292

07.01 - Adoption du règlement 669-25 - Règlement relatif à la tarification des biens et services pour l'année 2026, remplaçant les règlements 638-23, 648-24, 652-25, 665-25 et tous autres amendements

Considérant qu'un avis de motion en vue de l'adoption du règlement en titre a été donné et qu'un projet du règlement en question a été déposé lors de la séance ordinaire du 8 décembre dernier (2025);

Considérant qu'avant l'adoption du règlement considéré, le président de l'assemblée, membre du Conseil, ou le greffier-trésorier, mentionne l'objet de ce règlement et, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

Considérant que toute dépense pouvant être décrétée par le règlement envisagé, de même, éventuellement, que son mode de financement, de paiement ou de remboursement, ont aussi été exposés par la personne présidant l'assemblée, membre du Conseil, ou le greffier-trésorier;

Considérant que tous les élus ont reçu copie du projet de règlement concerné au moins 72 heures avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et donnent dispense de lecture de celui-ci;

Il est proposé par le conseiller Frédéric Roger-Savard, appuyé par la conseillère Marisol Moore, et résolu :

D'adopter le règlement numéro 669-25 relatif à la tarification des biens et services pour l'année 2026, remplaçant les règlements 638-23, 648-24, 652-25, 665-25 et tous autres amendements.

Une dispense de lecture ayant été donnée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

08 - URBANISME

2025-12-293

08.01 - Promesse d'appui - CPTAQ - Lot 5 198 328

Attendu l'intention de l'entreprise Élite Portes et Fenêtres de déposer une demande d'autorisation à la CPTAQ pour le lot 5 198 328;

Attendu les discussions tenues avec l'entreprise Élite Portes et Fenêtres;

Attendu les paramètres et conditions préétablis concernant la protection de l'environnement;

Attendu que le projet est conforme aux orientations municipales en vigueur;

Il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par le conseiller Jimmy Richard, et résolu :

Que la Municipalité s'engage à appuyer, le moment venu, la demande d'Élite Portes et Fenêtres auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-294

08.02 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 670-25 - Règlement de contrôle provisoire suspendant temporairement l'émission de permis de construction, d'agrandissement et de changement d'usage dans certaines zones

La conseillère Nathalie Bisson, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 670-25 Règlement de contrôle provisoire suspendant temporairement l'émission de permis de construction, d'agrandissement et de changement d'usage dans certaines zones, remplaçant le règlement 656-25;
- Dépose le projet du règlement numéro 670-25, Règlement de contrôle provisoire suspendant temporairement l'émission de permis de construction, d'agrandissement et de changement d'usage dans certaines zones, remplaçant le règlement 656-25;

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

09 - LOISIRS

2025-12-295 09.01 - Avis de motion et dépôt du règlement 671-25 décrétant un emprunt et une dépense de 192 741,00 \$ pour l'éclairage de terrains sportifs

Le conseiller Charles-Edouard Aubert, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 671-25 décrétant un emprunt et une dépense de 192 741,00 \$ pour l'éclairage de terrains sportifs;
- Dépose le projet du règlement numéro 671-25 décrétant un emprunt et une dépense de 192 741,00 \$ pour l'éclairage de terrains sportifs.

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

10 - INFRASTRUCTURES

2025-12-296 10.01 - Plan de protection des sources (PPS) du programme PEPPSEP

Attendu que le directeur des travaux publics qui était en poste lors du dépôt du projet a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

Attendu la résolution 2024-02-45;

Attendu que la coordonnatrice à l'aménagement du territoire et à l'environnement est maintenant en charge du dossier;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jimmy Richard, appuyé par la conseillère Nathalie Bisson, et résolu :

Que le Conseil de Saint-Gilles autorise ce qui suit :

- Que la coordonnatrice à l'aménagement du territoire et à l'environnement de Saint-Gilles soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2025-12-297 10.02 - Mandat de maître d'œuvre - Garage municipal

Considérant les travaux de construction en cours au niveau du projet de nouveau garage municipal (le « Projet »);

Considérant que le directeur des travaux publics et infrastructures a quitté l'organisation et qu'il s'occupait de la supervision de ces travaux;

Considérant qu'il y a lieu de trouver un maître d'œuvre pour le Projet;

Considérant la proposition de la firme R.N. SAMSON INC., connaissant bien le Projet et assurant détenir une licence d'entrepreneur général (RBQ) en règle;

Il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par le conseiller Frédéric Roger-Savard, et résolu :

D'accepter la proposition de R.N. SAMSON INC. et de lui confier le mandat d'agir comme maître d'œuvre - entrepreneur général, moyennant une rétribution forfaitaire n'excédant pas 30 797 30 \$ (taxes en sus), pour l'ensemble du Projet;

D'autoriser le maire et le contremaître aux travaux publics, sinon le directeur général seul, pour et au nom de la municipalité, à conclure et signer toute entente destinée à consigner ce mandat, aux termes et conditions qu'ils trouveront adéquats.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITÉ CIVILE

16 - VARIA

Aucun sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2025-12-298

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Marisol Moore, appuyé par le conseiller Yvan Champagne, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Jessy GRONDIN, maire

Cindy MORIN-ST-OURS,
greffière-trésorière adjointe auxiliaire